



**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil communal  
le 8 septembre 2022**

**RAPPORT N° 19/2022  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Prise en considération du postulat de Mme Anna  
Iamartino - PLR, intitulé « Insécurité à la Gare – impunité  
ou réactivité ? »**

**Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier la prise en considération du  
postulat de Madame Anna lamartino – PLR, intitulé :  
« Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? »**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La commission ad hoc, désignée pour effectuer un rapport concernant le postulat de Madame Anna lamartino, intitulé « Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? », en date du 28 juin 2022.

En présence de :

Sarah Dohr (VL)

Hélène Gandar (DA)

Koya Hofstetter (Verts)

Anna lamartino (PLR)

Jennyfer Vincent (Verts)

Karine Römer – (présidente) (EAV)

Olivier Bovay (PLR)

Tiago Branquino (DA)

Henok Gyger (PS)

Guillaume Pilloud (UDC)

Fabien Truffer (LCVL)

La Municipalité était représentée par : M. Yvan Luccarini (Syndic) – Mmes Gabriela Kämpf (Municipale de la Cohésion sociale) et Alexandra Melchior (Municipale déléguée ASR)

Accompagnés de : MM. Frédéric Pilloud (directeur ASR) et Ruben Melikian (commandant ASR),  
Mme Christyl Vasserot (cheffe du service de la Cohésion sociale)

## **1. ACCUEIL ET LISTE DE PRÉSENCE :**

La séance est ouverte et les présences vérifiées.

## **2. DISCUSSION GÉNÉRALE :**

La commission est réunie pour valider la prise en considération du postulat de Madame Anna lamartino « Insécurité à la gare – impunité ou réactivité 7 ». Ce postulat demande aux autorités d'agir et de « tout mettre en œuvre pour étudier et trouver des moyens efficaces et pérennes afin de diminuer, voire d'éradiquer, les problèmes de deal et d'agressions qui persistent depuis trop longtemps. »

La postulante étant présente, elle nous expose sa motivation à émettre son postulat, à savoir :

En prenant le temps de discuter avec les habitants de la ville et suite à plusieurs agressions, nous pouvons constater qu'un grand nombre de personnes se sentent en insécurité dans certains quartiers de la ville, notamment dans le quartier de la gare, que ce soit le jour ou la nuit ; à noter que ce sentiment est plus marqué en soirée. Après la mise en place d'un système de caméras dans la ville d'Yverdon, et un retour plutôt positif, la postulante propose de faire de même à Vevey.

En introduction, Monsieur Luccarini nous confirme que deux postulats ont déjà été déposés à ce sujet. La municipalité a pleinement conscience de ces problèmes et les prend très au sérieux. Il informe qu'un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé à cet effet, avec entre autres la participation des municipaux présents à la séance et de Monsieur Dormond (dans le cadre de la rénovation de la gare afin de prendre en compte cette problématique) plusieurs autres intervenants de secteurs différents en font également partie afin d'avoir une vision à 360°. À l'heure actuelle, des propositions ont été émises et l'éventualité de la pose de caméras n'est pas écartée ; cela dit, rien n'a été décidé pour le moment.

Madame Kämpf complète ces informations en précisant que, pour accompagner le groupe de travail opérationnel, une délégation municipale stratégique a été constituée récemment. D'autre part, un service a dû être désigné pour piloter les travaux du groupe, en l'occurrence, le service de la Cohésion sociale. À l'heure actuelle, deux personnes de la cohésion sociale, une personne de l'urbanisme ainsi qu'un représentant de l'ASR en font partie, la problématique est bien plus complexe et compliquée qu'il n'y paraît. Le but de ce groupe de travail qui peut être élargi à d'autres représentantes et représentants selon la thématique serait, entre autres, d'observer ce qui se fait au niveau cantonal, voire national, et d'autres communes pour définir ce qui fonctionne ou pas. Elle ajoute que la volonté de la municipalité ne vise en aucun cas à diminuer les mesures, bien au contraire.

Madame Melchior signale que l'insécurité ne règne pas sur la ville c'est plutôt le contraire qui est vrai. Cependant, ce sentiment existe bel et bien, ce qui est tout à fait compréhensible.

Monsieur Melikian prend à son tour la parole en expliquant que la police n'est qu'un maillon de la problématique : les policiers ne peuvent pas agir seuls, mais ils œuvrent constamment pour rétablir l'ordre et régler les problèmes au mieux ; cependant, ce sont des actions qui demandent du temps. Il cite l'exemple suivant : il y a quelques années, il y avait beaucoup de deal à l'Avenue Général-Guisan, à l'autre bout de la ville, notamment dans un bar, et les gens n'aimaient pas passer dans cette rue. Grâce à la présence policière et à des contrôles réguliers, la police a réussi à faire fermer le bar en question, ce qui n'a malheureusement pas éradiqué le problème en effet, les dealers se sont déplacés aux endroits que l'on connaît. Depuis 2017, une présence quotidienne de la police a été mise en place dès le matin et renforcée aux heures de pointe.

Commissaire : Est-ce que la police est en uniforme ou en civil ?

M. Melikian : En règle générale, la police est toujours en uniforme, ce qui, d'une part, tranquillise la population et, d'autre part, dissuade les dealers. Toutefois, s'il y a des agents en civil, ils sont souvent accompagnés de la police cantonale dans le cadre d'enquêtes à plus haut niveau, telles que la recherche sur le réseau de trafiquants ou les descentes chez des privés (appartement ou immeuble, etc.). Chaque semaine, la police interpelle de nombreux suspects, mais, souvent, elle ne peut les arrêter ou les poursuivre que pour l'absence de papiers en règle via la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), mais pas pour d'autres motifs, sachant qu'ils détiennent rarement de la marchandise sur eux.

Commissaire : Il y a bien d'autres problèmes que le deal ; il y a aussi beaucoup de jeunes, souvent mineurs, qui recherchent la confrontation avec d'autres jeunes. Souvent, ils ne viennent même pas de la région, alors comment gérer cette situation ?

M. Melikian : Il y a très peu d'agressions de dealers envers des habitants. Lorsqu'il y a confrontation, cela se passe entre dealers, sachant que ces derniers préfèrent faire profil bas et ne pas se faire remarquer. Concernant les jeunes perturbateurs, ils sont en général connus des instances de police.

Commissaire : Le problème des agressions reste grave. Ne pensez-vous pas que la présence des dealers engendre une mauvaise fréquentation des lieux et, par conséquent, influence également le comportement des gens ?

ASR : En règle générale, et pas uniquement à Vevey, les gares et leurs environs deviennent des lieux complexes et difficiles à gérer ; la problématique est bien plus étendue qu'on ne le pense.

Commissaire : Alors que fait la police ?

ASR : Bien entendu, cette question est fréquente, mais il faut bien comprendre que la police n'est qu'un des maillons de la chaîne pénale. Les actions doivent également être coordonnées avec la justice et le réseau partenarial. Par exemple, lors de problèmes avec certains groupes de jeunes, il faut établir une coordination avec des travailleurs sociaux présents sur le terrain et entreprendre des actions de prévention. Des actions judiciaires ? Oui, pour certains cas, mais la prévention et la dissuasion sont plus adéquates pour d'autres. C'est comme les caméras de surveillance : elles peuvent s'avérer efficaces, mais elles ont leurs limites, et doivent respecter la protection de la personnalité et des données. En outre, il ne faut pas oublier que le fait de mettre des caméras risque juste de déplacer le problème. La présence des acteurs sur le terrain revêt ainsi toute son importance.

Commissaire : Qu'avez-vous déjà mis en place ou quelles sont les pistes que votre groupe de travail a déjà explorées ?

Mme Kämpf : Ce groupe pluridisciplinaire mis en place comprend des travailleurs sociaux, un urbaniste, des acteurs de la sécurité mais peut aussi se référer à des personnes de la santé, de prévention et des personnes/associations actives sur le terrain. À l'heure actuelle, aucune mesure n'a été décidée, nous sommes encore en phase de mise en place. Il n'est donc pas encore possible de répondre à cette question et nous allons analyser les possibilités, leur faisabilité et leur pertinence avant de pouvoir proposer quelque chose.

Commissaire : En 2020, un postulat avait déjà été déposé et je suis étonné que les choses n'aient pas avancé depuis. Pourquoi ne pas discuter avec d'autres communes comme Bex, Yverdon ou Morges qui ont été confrontées aux mêmes problèmes et voir quelles solutions et/ou idées elles ont réussi à trouver ? Le temps « d'analyser la situation » est passé, maintenant il y a urgence de réagir à cette situation. Pourquoi attendre ?

Mme Kämpf : Il ne s'agit pas uniquement d'analyser la situation ; comme déjà dit, le problème est complexe et il s'agit de mettre en place un système efficace et juste car nous parlons aussi d'un problème social. La municipalité n'a pas la prétention de trouver une solution dans l'immédiat, mais, entre autres à travers ce groupe de travail, nous cherchons à avancer et à trouver des solutions réalistes.

Commissaire : Un petit groupe a occupé la place de la gare le temps d'une soirée pour observer un peu ce qu'il s'y passait et certaines scènes qui s'y sont déroulées étaient extrêmement violentes. Selon moi, la police manque d'esprit critique. Je ne comprends pas pourquoi les communes faisant appel à ASR ne se réunissent pas pour essayer de trouver des solutions communes.

Commissaire : Qui dit dealer dit aussi consommateur. Alors pourquoi ne pas intervenir à la gare et déplacer le problème dans un quartier moins visible, comme St-Martin ?

Mme Melchior : Le fait de repousser les dealers dans un lieu moins visible n'est pas une solution. Au contraire, cela risque d'engendrer des problèmes bien plus graves et encore moins gérables qu'ils ne le sont actuellement, cela reporterait juste le problème. Par ailleurs, si on le faisait, ce serait comme si la Municipalité minimisait le problème, ce qui n'est pas le cas.

Commissaire : J'avoue que l'idée de repousser les dealers derrière la gare ou à St-Martin me choque. Sous prétexte que je n'y passe jamais et que ce n'est pas visible, c'est bon... Non, désolé, mais je n'adhère pas.

ASR : Malgré tout ce que vous dites, Vevey n'est pas une ville particulièrement crimogène. Depuis 2012, les statistiques démontrent qu'il y a une baisse significative du taux de criminalité. Les interventions de la police sont rapides et, souvent, les suspects sont interpellés et identifiés. Les délinquants récidivistes sont connus des services de police. La gare de Vevey n'est pas un lieu insécurisé. Certes, il y a des problèmes ; mais, une fois encore, la problématique reste très complexe. En général au niveau de la région, le plus grand nombre de cas auxquels nous devons faire face sont les violences domestiques ou les vols à la tire, mais pas les agressions dans la rue. Des caméras mobiles peuvent être posées, mais uniquement dans le cadre d'une enquête. Cela dit, à nouveau, il faut distinguer deux éléments importants : l'action policière et l'action judiciaire.

Commissaire : Vous dites que le deal et les agressions ne sont pas liés. Mais n'y a-t-il vraiment aucun lien entre ces deux problèmes ?

ASR : En l'état, cela ne semble pas lié. Un lieu où il y a de l'alcool et des groupes de personnes, cela arrive fréquemment. Les vidéos peuvent s'avérer utiles si elles sont fixes, mais il faut qu'il y ait un phénomène sériel et, ensuite, l'action doit être ciblée. Pour cela, il faudrait mener une réflexion sur les statistiques et les indicateurs afin de se faire une réelle idée.

Commissaire: Pourquoi ne pas offrir des cours d'autodéfense à tous, mais uniquement aux femmes ?

Mme Vasserot : C'est prévu, nous avons proposé ce cours aux femmes dans un premier temps, mais d'autres cours vont être proposés.

Commissaire: La police donne l'impression d'être « à bout de souffle », dépassée. Combien de patrouilles tournent sur la Riviera durant la nuit ?

ASR : En règle générale, il y a quatre patrouilles, mais, en cas de problème, la police cantonale intervient en renfort. Durant les périodes d'été, qui sont plus chargées, les patrouilles sont renforcées. Cela dit, il faut savoir que, depuis mai 2017, les patrouilles sont beaucoup plus fréquentes dans le quartier de la gare de même que les contrôles avec des chiens pour fouiller les buissons.

Commissaire : Pensez-vous que le fait de ne plus avoir de police de proximité est une bonne chose ? La situation n'était-elle pas plus facile à gérer avant ?

ASR : Non, le dispositif régional reste une solution intéressante et adéquate, car les délinquants sont connus par les agents, voire les autorités, qu'ils soient à Vevey, Montreux ou ailleurs. Cette connaissance du terrain est très importante. Ce système de fonctionnement est plus efficace et permet d'intervenir plus rapidement que la police cantonale de l'époque.

Commissaire : Je pense que le groupe de travail de la municipalité devrait mettre beaucoup plus l'accent sur la communication avec la population et le conseil communal, notamment pour informer, comme cela nous a été dit ici, que la gare n'est pas un lieu plus problématique qu'ailleurs en ville, que la criminalité est en baisse constante depuis des années et que les dealers ne posent pas de problème en matière d'agression. En résumé, il faudrait faire en sorte de lutter contre le « sentiment d'insécurité », vu que la ville de Vevey reste de manière globale une ville sûre.

M. Luccarini : Même si la municipalité a déjà rencontré plusieurs habitants pour échanger et essayer de les rassurer sur cette problématique, une communication plus large semble importante pour rassurer les gens. Cela dit, il faut faire très attention à ce qu'on communique et à comment on le communique.

Commissaire : Il me semble qu'un autre point important devrait être pris en compte également, c'est d'informer aussi la population sur ses droits : que peut-on faire et comment procéder si besoin ?

Un autre point est abordé : le profil des dealers étant ce qu'il est, un homme de couleur se voit régulièrement abordé par des « clients » et c'est gênant.

On sait que le problème dépasse largement le cadre veveysan ; c'est pour cela qu'il est vraiment important de prendre en compte le facteur social et d'intégration afin de trouver d'autres solutions que les opérations de force. Mais la solution d'un groupe pluridisciplinaire semble très bonne.

M. Luccarini : À présent, il faut discuter des mesures à mettre en place et ceci dans le cadre des compétences de la municipalité. Cela dit, il ne faut pas oublier que toutes ces mesures auront un coût, donc il est important de bien réfléchir pour déterminer par quoi commencer.

Suite aux informations reçues (mise en place d'un groupe de travail pour aborder cette problématique du sentiment d'insécurité à la gare et retour de ce groupe dès que possible auprès du Conseil communal avec des propositions), la question se pose quant à l'utilité de ce postulat. De plus, l'insistance à vouloir poser des caméras de surveillance fait l'objet de beaucoup de débats et cette possibilité ne convient pas à tout le monde.

### **3. VOTE :**

La commission passe au vote.

La prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino a été acceptée par :

7 oui

3 non

1 abstention

### **4. CONCLUSION :**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre en considération le postulat. Aussi, la commission souhaite :

Que dans le cadre du groupe pluridisciplinaire, la Municipalité mette tout en œuvre afin de nous soumettre des propositions/ solutions / réflexions, que ce soit au niveau communal, intercommunal et social et ce, en accord avec ASR, afin de nous proposer des solutions concrètes et ainsi les mettre au prochain budget.

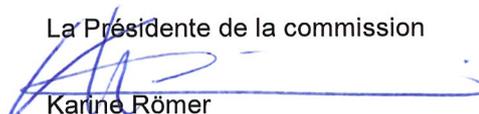
### **5. DIVERSET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :**

Néant

La séance est levée à 21h40.

Vevey, le 8 juillet 2022

La Présidente de la commission



Karine Römer

**« Insécurité à la Gare – impunité ou réactivité ? »**

Ayant été interpellée par bon nombre de citoyennes et citoyens au sujet de la gare de Vevey et ses alentours, il apparaît que le souci d'insécurité, à cet endroit de la Ville, est visiblement toujours aussi présent, voire pire. D'ailleurs, il suffit de fréquenter ce lieu, un tant soit peu, pour s'en rendre compte personnellement.

En effet, le trafic de stupéfiants, les sollicitations non désirées et répétées, les interpellations verbales, les regards qui déshabillent et les agressions physiques perdurent et cela malgré le dispositif de rondes mis en place par la Police ; ce lieu demeure insécurisant pour les voyageurs comme pour nos concitoyennes et concitoyens qui vivent aux alentours et/ou qui doivent emprunter ces lieux.

Il s'y passe des choses graves et certain(e)s, quel que soit leur âge et notamment le soir, se sentent totalement en insécurité et ressentent même de la peur; ils en viennent à vérifier avant de s'engager par telle ou telle voie de passage et sont parfois même obligés de rebrousser chemin. Ceci n'est plus tolérable et il est urgent de trouver des solutions efficaces.

Par conséquent, je demande à la Municipalité, à travers ce postulat :

- De mettre tout en œuvre pour étudier et trouver des moyens efficaces afin de diminuer, voire éradiquer, ces gros problèmes dans ce lieu peu rassurant de la Ville et de permettre ainsi à la population de se tranquilliser ;
- D'installer des caméras de vidéo-surveillance à certains points stratégiques de la gare et environs afin de dissuader, d'obtenir des pistes et/ou des preuves en cas de problème et surtout de rassurer nos concitoyennes et concitoyens.

Même si cela ne réjouit peut-être pas tout le monde d'être soi-disant « surveillé » par des caméras et que, par le passé, cette hypothèse avait été abordée et rejetée par ce Conseil, je pense qu'aujourd'hui, à cet endroit précis, cela devient une nécessité pour la sécurité de tout en chacun.

D'ailleurs, il a été prouvé, dans différentes Communes voisines, que la pose de caméras était dissuasive et portait ses fruits en permettant de réduire le harcèlement, les agressions, le trafic de stupéfiants et le vandalisme.

Au vu de cette situation qui n'est plus acceptable, je remercie, par avance, la Municipalité d'agir au plus vite en déployant tous les moyens nécessaires pour améliorer la sécurité de notre population en ce lieu très fréquenté de notre Ville.

Au nom du PLR Vevey  
Anna Iamartino – Conseillère communale

